43/2020

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DE LA HAUTE-CORSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE **SAINT-FLORENT**

Séance du 31 juillet 2020

Nombre de membres

. Afférents au C.M.
19

. En exercice :
19

. Qui ont pris part à la délibération :
16

L'an deux mil vingt
et le trente-et-un juillet
à 18 h 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Claudy OLMETA, Maire

Présents : Messieurs COSTA, FEYDEL, MORELLI, BENVENUTI, HLUSICKA et Mesdames SEBASTIANI, FOURNIER, GUARDINI, SCOTTO, SANCIU

Procuration : Mme ROVERE à Mr OLMETA, Mr BEGNIS à Mr COSTA, Mme FERRAGUTI à Mme GUARDINI, Mr PANZA à Mme SCOTTO, Mr SIMONETTI-MALASPINA à Mr FEYDEL

Absents : Mesdames PONZEVERA et VOLELLI et Monsieur POLI

Mr MORELLI Yoann a été nommé(e) secrétaire de séance

SOUS PREFECTURE
DE CALVI
5 AOUT 2020
COURRIER ARRIVEE

Objet de la délibération :
Achat d'un groupe Vortex

Dans le cadre de l'amélioration du réseau public d'assainissement de la commune, le Maire expose au Conseil Municipal l'opportunité d'acquérir une pompe dont les caractéristiques sont : aspiration et transport de liquides non dangereux (ADR), boues d'épuration et éléments associés, nettoyage, débouchage de conduits d'assainissement.

L'avantage de ce matériel est de pouvoir l'utiliser en régie.

Le Maire propose le plan de financement suivant :

- C.D.C..... 60 %.....15.888 Euros
- Commune.....40 %.....10.592 Euros

Total.....100%.....26.480 Euros

Il demande au Conseil Municipal de bien vouloir délibérer.

xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

Après avoir entendu l'exposé du Maire, le Conseil Municipal approuve l'opération et le mandate pour exécuter la présente délibération et dit que les crédits seront inscrits au budget

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.